

CANDIDATURES A LA MOBILITE

2023-2024

Les candidatures à la mobilité 2023/2024 auront lieu du **1^{er} décembre 2022** au **6 janvier 2023**.

Elles concernent les étudiant.e.s actuellement inscrit.e.s en deuxième année de B.U.T. en formation initiale à l'IUT de Paris – Rives de Seine. Les étudiant.e.s inscrit.e.s en première année de B.U.T. infocom sont également concerné.e.s.

Les étudiant.e.s qui ne sont pas inscrit.e.s à l'IUT de Paris – Rives de Seine **ne peuvent pas candidater**.

LES DESTINATIONS

Pour connaître les différentes destinations proposées pour votre département, merci de vous référer à [ce document](#).

Le nombre de vœux de destination possibles dépend de votre département :

- TC (parcours BI) et GEA : 3 vœux au maximum à choisir parmi les destinations proposées pour votre département ;
- Carrières Sociales, Info-Com et Informatique : 2 vœux au maximum à choisir parmi les destinations proposées pour votre département ;
- TC (parcours MDEE) et STID : seul l'UCAQ en co-diplomation vous est proposé.

Les destinations seront à classer par **ordre de préférence**.

CANDIDATURE POUR LE CANADA (QUEBEC)

AVEC CO-DIPLOMATION

Elle concerne uniquement les étudiant.e.s des départements **TC, GEA, Informatique** et **STID**.

Le séjour d'études à l'UQAC « avec co-diplomation » permet d'obtenir un **double diplôme** :

- À l'UQAC : Le diplôme canadien de 3^{ème} année appelé le « Baccalauréat » ;
- À l'IUT : le B.U.T.

Vous aurez à payer :

- Les frais universitaires de l'IUT pour vous inscrire en troisième année de B.U.T. ;
- Les frais universitaires de l'UQAC pour vous inscrire au Baccalauréat 3^{ème} année. (Environ 3621 \$CAN soit environ 2 754€).



SANS CO-DIPLOMATION

Elle concerne uniquement les étudiant.e.s des départements **Carrières Sociales** et **Info-Com**.

Le séjour d'études à l'UQAC « **sans co-diplomation** » ne permet pas d'obtenir le diplôme de 3^{ème} année canadien.

Vous aurez uniquement à payer les frais universitaires de l'IUT.

COMMENT CANDIDATER ?

1. Se connecter sur [ECandidat](#) ;
2. Cliquer sur « Créer un compte » en haut de l'écran ;
3. Renseigner vos « Informations perso. » ;
4. Cliquer sur « Offre de formation », puis chercher « MOBILITE INTERNATIONALE DANS LE CADRE DU BUT » ;
5. Candidater sur la formation ;
6. Déposer toutes les pièces demandées et valider votre candidature.

Suite à la transmission de votre dossier, vous recevrez divers mails de notre part. Nous vous invitons donc à consulter régulièrement votre messagerie afin de pouvoir suivre le traitement de votre candidature.

LISTE DES PIECES A JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE ECANDIDAT

- 1 photo d'identité couleur ;
- 1 CV avec photo récente (en français) ;
- Une lettre de motivation par vœu de destination (Ex : 2 vœux = 2 lettres de motivation). Les lettres de motivation doivent être rédigées dans la **langue d'enseignement** de l'université souhaitée (Ex : si la langue d'enseignement est l'espagnol, la lettre de motivation devra être rédigée en espagnol) ;
- Une copie des relevés de notes du semestre 1 et 2 de première année de B.U.T. (**ne concerne pas les étudiant.e.s de première année de B.U.T. Info-com**) ;
- [L'attestation de niveau de langue](#). Votre niveau (niveau CECRL : A1, A2, B1...) pour chaque langue d'enseignement des destinations demandées doit être évalué par un.e enseignant.e qui enseigne la langue à l'IUT. L'attestation n'est pas requise si la seule langue d'enseignement est le français (Canada comme seul vœu de destination) ;
- Le formulaire de choix de destination à télécharger depuis la plateforme ECandidat (formulaire complémentaire) ;
- Le [plan de financement](#) qui vous permettra d'anticiper les dépenses qu'engendrera votre mobilité.

Autres pièces :

- Formulaire permettant de déterminer votre régime de formation pour l'année universitaire, à compléter et joindre à votre dossier de candidature : à ignorer en insérant une feuille blanche.
- Le dossier de Validation des Acquis des Personnels et Professionnels (VAPP) : à ignorer en sélectionnant « non concerné par cette pièce ».



ENTRETIEN ET SELECTION

Seul.e.s les étudiant.e.s qui auront effectué leur candidature en respectant les conditions requises recevront une convocation pour participer aux entretiens de sélection.

Les entretiens auront lieu du **23 janvier 2023** au **22 février 2023** dans chaque langue d'enseignement des universités pour lesquelles vous aurez candidaté.

La date et l'heure de votre entretien vous seront envoyées par e-mail avant fin-janvier. Les entretiens auront lieu en distanciel.

MODALITES D'ORGANISATION DES ENTRETIENS

1 oral par étudiant, devant un jury composé de deux enseignant.e.s.

Le déroulement de l'oral dépendra du nombre de vœux de destination que vous aurez formulé :

- 1 vœu – 15 minutes d'entretien au total :
5 à 10 minutes de présentation + 10 à 5 minutes d'échange avec le jury selon la durée de votre présentation.
- 2 vœux – 20 minutes d'entretien au total :
10 à 15 minutes de présentation + 10 à 5 minutes d'échange avec le jury selon la durée de votre présentation.
- 3 vœux – 25 minutes d'entretien au total :
15 à 20 minutes de présentation + 10 à 5 minutes d'échange le jury selon la durée de votre présentation.

Par exemple, si vous avez fait 3 vœux, et que votre présentation dure 15 minutes, l'entretien avec le jury durera 10 minutes. Si votre présentation dure 20 minutes, l'entretien avec le jury durera 5 minutes.

La présentation du projet de mobilité doit se faire dans **chacune des langues d'enseignement** des universités demandées.

Les supports visuels (Powerpoint...) ne **seront pas autorisés**.

SÉLECTION DES CANDIDATS

Une commission de sélection se réunira en mars pour attribuer les différentes destinations.

Les candidats seront avertis par mail via ECandidat des décisions de la commission :

- Candidature sélectionnée, avec la destination attribuée ;
- Candidature refusée ;
- Candidature en liste d'attente.

Les candidats sélectionnés auront alors **3 jours** pour accepter ou refuser leur attribution sur ECandidat. En cas de refus, aucune autre destination ne vous sera proposée.

Attention : les places pour chaque destination sont limitées. La commission répartira les places restantes parmi les candidat.e.s qui n'auront obtenu aucune attribution si leur dossier est jugé suffisamment bon.